

CANNET PASSION



N°15 - Avril 2016

Le Cannel des Maures

CONSEIL NATIONAL

Ville Fleurie

DES VILLES ET VILLAGES FLEURIS

**OBJECTIF DEUXIÈME
FLEUR**

LE BUDGET 2016

LE PROJET CAP SANTÉ

LE PROGRAMME DES TRAVAUX

www.lecanneldesmaures.com

Magazine d'informations municipales de la ville du Cannel des Maures dans le var

Zoom sur...

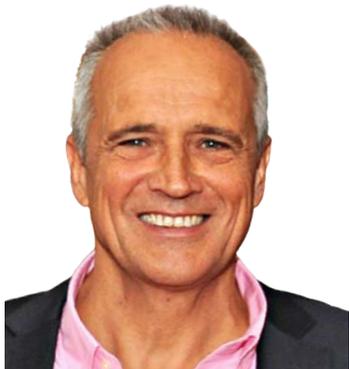
Séjour au ski réussi pour la Maison des Jeunes, à l'occasion des vacances d'hiver. 14 participants âgés de 10 à 16 ans ont joyeusement profité des pentes enneigées de la station d'Annelle, dans les Hautes-Alpes.

Un nouveau succès pour le **48ème Tour du Haut Var Matin!** Les grands noms du cyclisme, à l'instar de Thomas Voeckler (photo), Mikaël Cherel ont attiré de très nombreux visiteurs. Les jeunes cyclistes amateurs venus participer à la 5^{ème} ronde cannoise ont multiplié les rencontres avec leurs idoles.

Le **CCAS** a programmé depuis le mois de février divers ateliers, «Mieux manger», un atelier nutrition pour retrouver une bonne alimentation, «Comprendre et entretenir sa mémoire», un atelier de stimulation sociocognitive pour stimuler sa mémoire et «Bouger mieux», un atelier d'activité physique, gym douce et jeux corporels.

Objectif deuxième fleur ! Les agents municipaux du service des espaces verts, travaillent activement à embellir notre commune. Aidez-les à relever ce défi, en participant massivement au concours des maisons et balcons fleuris. Inscriptions jusqu'au mois de juin, nous comptons sur votre participation ! Information: Maison du Tourisme - Tél. 04.94.501.009





Cannetois, Cannetoises, chers amis

Un coup de tonnerre dans le ciel serein du Cannet des Maures vient de retentir.

Sa nature: l'annulation de notre PLU (Plan local d'urbanisme) par le tribunal administratif de Toulon.

Son origine: un recours intenté en 2013 par l'ancien maire Alain Fabre et consorts.

Ses conséquences: un arrêt brutal des projets d'intérêt général (Varécopole, CannetSanté.com, aménagement de la cour marchande de la gare, projets de logements, Agropôle le siège de la Chambre d'Agriculture) ou encore une réouverture à l'exploitation du Balançan au-delà de 2020. Sans

oublier les projets de construction de particuliers qui se voient floués puisque les terrains acquis deviennent inconstructibles.

La motivation : une piètre revanche sur les élections municipales de 2008 dont le résultat a été confirmé et amplifié en 2014 avec 72% des électeurs cannetois qui ont refusé le retour aux affaires de M. Fabre.

Depuis 2008, j'ai toujours lutté contre toute polémique personnelle par respect pour le travail accompli par mes prédécesseurs. Mais là, le coup est si fourbe qu'il m'indigne.

Ce PLU, véritable épine dorsale du développement moderne du Cannet, développement que personne ne conteste, en dehors de ce fauteur de troubles qui ne siège jamais au conseil municipal, est le fruit d'un long et coûteux travail de concertation qui a reçu le soutien des services de l'Etat, du Département et de la Région.

Fort heureusement, l'annulation ne porte que sur la forme, le juge ne contestant pas le fond.

Toute la procédure d'élaboration du PLU a été respectée à la lettre, mais les pièces apportant au juge la preuve d'une juste et complète concertation n'ont pas été produites.

Notons en passant que M. Fabre disposait de ces pièces puisque destinataire du dossier de chaque conseil municipal depuis mars 2008.

Nous avons donc déposé un recours et un référé suspension sur lequel nous fondons de grands espoirs puisqu'il apporte au juge d'appel la matérialité des pièces manquantes en première instance.

Si M. Fabre aime autant son village qu'il le prétend, il pourrait retrouver un peu de dignité en se retirant de la procédure.

Dans l'attente de cet appel, l'ancien document d'urbanisme datant de 1977 (POS) s'applique, mais ses carences par rapport aux normes actuelles sont telles qu'il nous plonge dans un imbroglio juridique inextricable.

J'ai confiance dans la clairvoyance des juges d'appel pour nous permettre de retrouver de l'apaisement dans la gestion de notre commune promise à un si bel avenir.

Jean-Luc LONGOUR,
Maire du Cannet des Maures
et Président de Cœur du Var

Édité par : La Mairie du Cannet des Maures - 83340 Le Cannet des Maures - Directeur de la Publication : Jean-Luc LONGOUR - Coordinateurs : Richard SPINOSA et Miguel ARANCIBIA - Conception et réalisation : Service Communication - Photos : Service communication - Mairie - Imprimerie : Colormod 83340 Le Cannet des Maures - Diffusion 2 500 exemplaires - Si vous ne le recevez pas dans vos boîtes aux lettres, n'hésitez pas à nous contacter - Ne pas jeter sur la voie publique.

En bref...

La brocante

située chemin de Portal (quartier Caussereine), a déménagé en centre-ville, sur le parking longeant l'ancienne halle à marchandises, à côté de la gare SNCF. Elle s'étouffe d'un nouveau marché provençal, utile et pratique pour tous les visiteurs.

Livres à domicile

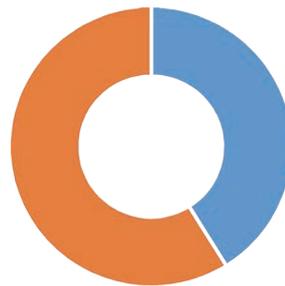
Vous ne pouvez pas vous déplacer à la médiathèque pour emprunter un livre ? La médiathèque vous propose ce tout nouveau service solidaire. Des bénévoles vous apportent à domicile les ouvrages que vous aurez choisis parmi une liste proposée. (Pour toute personne maintenue à résidence pour raison médicale). Rens. 04.94.503.520

20 commerces

Implantés en 2015 ! Le Cannet des Maures poursuit sa dynamique de développement du centre-ville, avec l'ouverture de la maison de la presse, la brasserie et la reprise de la boucherie. Sur la RDN7, les Cannetois et les automobilistes de passage profitent de nouvelles boutiques d'articles de décoration, de vêtements et de restauration rapide.



BUDGET PRÉVISIONNEL 2016 : 9 779 547 €



INVESTISSEMENT
4 021 885 €

FONCTIONNEMENT
5 757 661 €

BUDGET 2016

Avec un budget prévisionnel 2016 global de 9 780 000 euros, fonctionnement et investissement confondus, le Cannet des Maures est une véritable entreprise.

Continuer les investissements tout en s'inscrivant dans un contexte général contraint, tel était l'enjeu du budget 2016. Même si la commune va enregistrer une baisse de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui est passée en 2014 de **740 583 euros** à près de **577 463 euros** en 2016, soit **-22%**, le niveau

“La ville du Cannet des Maures assure deux fonctions importantes, celles d'employeur et d'entrepreneur. À ce titre, elle mobilise des moyens humains et financiers importants pour honorer ses missions de service public.”

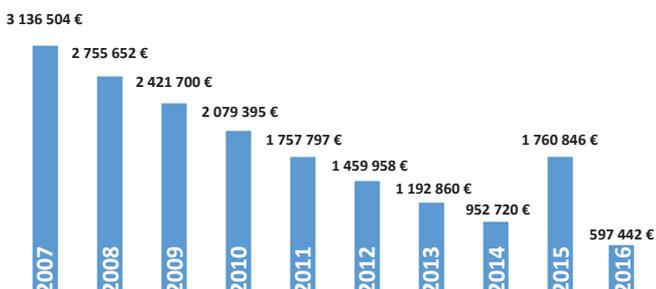
d'investissements ne faiblit pas. Il enregistre même une hausse de **45%** soit **+1 263 916 €** par rapport à 2015 (**2 757 969 €**)

4 M€ d'investissements

L'enveloppe des investissements s'élève à **4 021 885 M€**. Parmi les projets qui vont mobiliser d'importants moyens, en 2016, on peut relever les travaux de voirie et mobilier urbain et

signalisation (400 000 euros), l'aménagement de l'hôtel de ville pour 120 000 € (salle du conseil municipal, réaménagements de bureaux), réalisations au Vieux Cannet pour près de 50 000 € (escalier, aire de stationnement, toilettes publiques), la nouvelle structure aire de jeux square Mistral et jardin d'enfants pour 50 000 €.

Capital restant dû au 31 décembre 2015



Un désendettement majeur engagé depuis 2008

Les élus se sont engagés à limiter au maximum le recours à l'emprunt. Le remboursement du capital de la dette en 2016 sera de **1 162 000€** (1 000 000 € lié au remboursement du prêt pris en attente de la vente du terrain du pôle médical et annuité de l'emprunt). La dette sera ramenée à **597 442€** au 31/12/2016, 135.80 €/habitant contre 845 €/habitant en 2007.

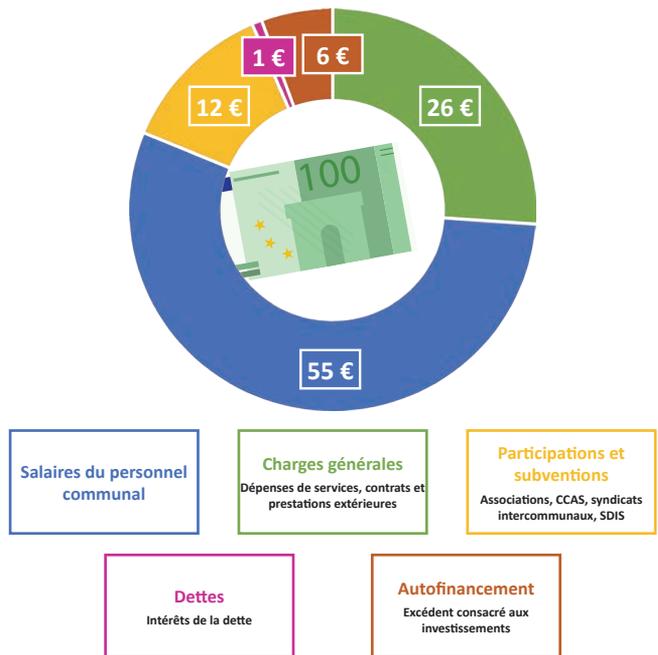
Rétrospective 2015

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT 2015

Les dépenses de fonctionnement seront gérées de manière particulièrement rigoureuse, afin de préserver la capacité d'autofinancement de la ville. **Les charges à caractère général** (achats divers, énergie-électricité, carburants, entretien de matériel...) ont diminué de 4.46 % après une baisse de 1.5 % en 2014. Ces réductions témoignent de l'engagement de la municipalité et du sérieux des services.

Le total des dépenses de fonctionnement en 2015 est en hausse de 2.79 %. **Cette hausse est toutefois maîtrisée au regard de l'évolution de certains postes de dépenses tels que les charges de personnel ou de gestion courante.** S'agissant des dépenses de personnel, elles sont impactées inévitablement par les évolutions de carrières liées à l'ancienneté et aux renforts de service.

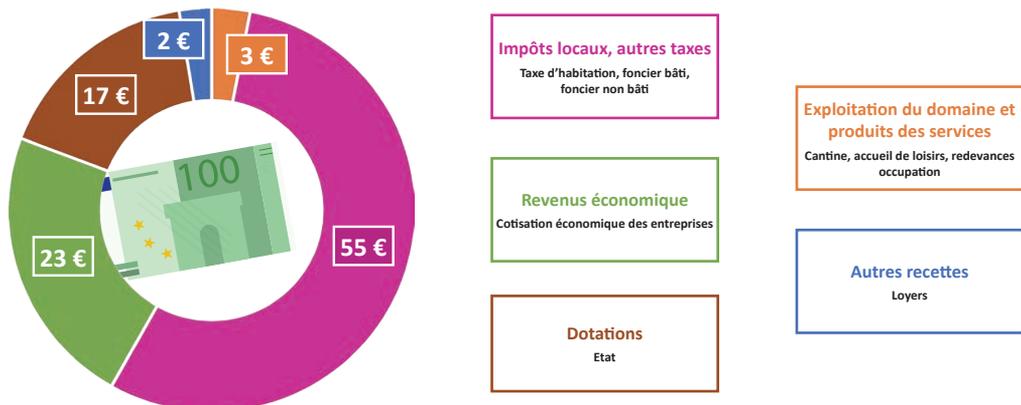
Lorsque la commune dépense 100€ de budget



DES RECETTES EN 2015 QUI AUGMENTENT PLUS RAPIDEMENT QUE LES DÉPENSES

Au total, les ressources courantes de fonctionnement ont augmenté de +11.31 % en 2015 par rapport à 2014. Cette hausse des recettes est à mettre en parallèle avec la hausse maîtrisée de + 2.79 % des dépenses courantes. La hausse des recettes est bien supérieure à celle des dépenses, confortant les bons résultats financiers de la commune.

Lorsque la commune encaisse 100€ de recettes réelles, quelles en sont les sources?



PAS D'AUGMENTATION DES IMPÔTS COMMUNAUX DEPUIS 2012

La commune est attractive et grandit chaque année; entreprises et nouveaux habitants viennent contribuer aux recettes liées à l'imposition, mais également aux dépenses. C'est ce dynamisme qui garantit aujourd'hui le développement de la commune. Dès lors, une augmentation de l'imposition n'est pas nécessaire.

En 2016, toute hausse globale des impôts locaux chez les contribuables ne sera pas due à l'augmentation des taux communaux, mais à la révision des bases locatives (+1%) et/ou à l'augmentation des taux qui relèvent du département ou de l'intercommunalité.



CANNETSANTE.com

Faciliter l'accès aux soins

Un projet ambitieux qui doit prendre lieu et place sur le terrain qui longe la RDN7 en face du Pôle Emploi Coeur du Var.

Le terrain de 10 000 m² vendu permet une recette supplémentaire de 1 086 690 € à la municipalité, ce qui n'est pas négligeable dans cette période de baisse de dotation de l'État. Le permis de construire est à l'étude depuis le 30 décembre 2015.

La structure se compose de trois bâtiments de 1500m² chacun, avec une voie de communication

“Un pôle médico-libéral regroupant les services de santé indispensables, pour faciliter l'accès aux soins dans une zone de moyenne densité de population.”

couverte entre eux pour faciliter les passages de patients en brancard d'une spécialité à l'autre.

Parmi les praticiens généralistes et spécialistes, plusieurs solutions et propositions ont été faites pour accueillir notamment un centre ophtalmologique avec chirurgie laser, un centre de rééducation par kinésithérapie et balnéo, un centre d'imagerie médicale,

un laboratoire d'analyses médicales, ainsi que de la cardiologie.

Suivant les spécialités les rendez-vous médicaux sont si difficiles à obtenir dans des délais raisonnables que le rayonnement du complexe pourrait dépasser les limites du département du Var.



HANDBIBOU

Huit classes de l'école élémentaire Denis-Tissot ont rencontré Pascal Veillet, président départemental de l'association Handibou. Celle-ci récolte les bouchons en plastique pour les vendre. Elle achète des fauteuils adaptés pour sportifs handicapés. La commune met à disposition des points de collecte des bouchons dans les locaux de la Maison de la Fraternité ainsi qu'à l'accueil de la mairie.

UN CABINET INFIRMIER

Dans l'effort que réalise la commune pour redynamiser le centre-ville, un cabinet d'infirmières a ouvert ses portes au 6 avenue du 8 mai 1945, depuis le 4 avril 2016.

Mme Elise Rezig et Mme Nathalie Jaouen, seront disponibles pour des visites et soins à domicile, ainsi que pour des prélèvements sanguins.

Le cabinet assure des permanences les lundis, mercredis et vendredis de 6h30 à 9h30, et des consultations sur rendez-vous les après-midis et le samedi matin. Il sera en liaison avec un laboratoire d'analyses médicales, ce qui permettra aux patients de venir chercher leurs résultats directement au cabinet.

Tél: 06.12.01.11.38

Tél: 07.71.27.13.53



LES MÉDECINS DES CÈDRES :

En attendant la création de CannetSanté.com...

Le cabinet des Dr Marie-Thérèse CARLES et Dr Carmen PLESU, situé dans l'immeuble «les Cèdres», devait fermer et déménager pour cause de vente de leur local.

Une telle décision aurait pénalisé les Cannois qui perdaient leurs

médecins traitants pour se voir obligés de se rendre au Luc ou à Vidauban pour une simple consultation.

C'est pour préserver ces activités que le conseil municipal a décidé d'acquérir un local mitoyen de leur

cabinet actuel pour 64 000 €.

Des travaux de rénovation et de mise aux normes seront menés par les services techniques de la mairie et des artisans du territoire pour une ouverture prévue le 1er septembre.



LES TRAVAUX

La programmation

Les bâtiments municipaux de l'ancien Greta situés avenue de la IVème République vont être remis à neuf et aux normes. Ils accueilleront toujours le Multi-Accueil les Cannetons, des salles destinées aux associations, une partie en location de bureaux, un dernier lot sera proposé à la vente pour financer pour partie les travaux.

Un cabinet d'architectes, étudie les possibilités d'extensions, les travaux vont commencer fin 2016.

Concernant l'aménagement des

“Une large campagne de travaux de mise en accessibilité des bâtiments publics a été initiée par la commune, elle a concerné en priorité les écoles primaires”

écoles: à la maternelle LeïPitchoun, il est prévu le remplacement de l'actuel gazon synthétique par un nouveau revêtement plus adapté.

Pour l'école élémentaire, mise en conformité des accès PMR, avec la construction d'une rampe d'accès sur l'entrée principale, ainsi qu'une rampe de communication entre les deux cours pour faciliter l'accès au réfectoire. Les sanitaires seront

également mis aux normes. La commune va lancer la restauration de deux des quatre **courts de tennis.**

Au programme également, la deuxième tranche de travaux de **réfections de la rue de l'Argelas** et des impasses adjacentes (farigouettes, Romarins, Brugas et Messugues) ainsi que la mise en conformité des trottoirs.



LE COLOMBARIUM

L'agrandissement du colombarium est presque achevé, ce qui augmente le nombre de places de 52 à 94 cases funéraires.

En 2017 est programmée une extension du cimetière pour 100 concessions de 2 places et 60 de 4 places sur 1000 m².

Hommage à Richard MORETTI

La disparition soudaine de notre ami Richard Moretti nous plonge dans une immense tristesse.

Conseiller municipal depuis mars 2014 et passionné de santé publique, il est à l'origine des cycles de sensibilisation à l'hygiène buccodentaire dans nos écoles ainsi qu'à l'importance d'une bonne alimentation et d'un entretien régulier de la mémoire et du corps auprès de nos anciens.

Il soutenait également la mise en œuvre, en compagnie de Robert Baile, de Jardins Familiaux, considérant qu'ils présentaient le triple avantage de servir aux plus démunis, de créer du lien social et de favoriser la culture biologique. Dentiste de formation, il exerça au Luc en Provence pendant quinze ans au bonheur de tous ses patients avant de devenir

dentiste conseil auprès de la CPAM.

Personnellement je peux témoigner de son implication en faveur de l'intérêt général, en collaboration étroite avec son épouse Jasmine. Au sein de l'association Déclit, je me souviens avec émotion de leur investissement total dans la mise en œuvre du salon Gargantua au Cannet des Maures le 22 novembre 1998.

À titre d'anecdote, aux côtés de Richard, toujours jovial, nous avons mené l'âne qui tirait la carriole en tête de la troupe des Barbaillans... Un autre ami très cher participa à ce salon, qui depuis malheureusement nous a quittés, l'artiste-peintre Jimmy Gibbez du Vieux Cannet. Il nous manque aussi.



Richard repose désormais chez lui à Cargèse, auprès de ses ancêtres, dans cette Corse qu'il aimait tant. *Pace e salute* mon ami Richard, nous continuerons en ta mémoire les actions entreprises en termes de santé publique et de prévention.

Nos plus sincères condoléances à Jasmine, Géraldine et Jean-Baptiste.

Jean-Luc LONGOUR

Hommage à René NONJON

Ancien professeur de Français au Luc en Provence, résidant aux Mayons, ce village dont il fut le conteur, félibre parmi les félibres, digne héritier de Jean Aicard et Frédéric Mistral, René NONJON alimentait avec passion et constance notre chronique en langue provençale du Cannet Passion. C'est avec émotion que nous publions dans ce numéro son ultime épisode.

Véritable hussard de la République, sans jamais dévier, il enseigna ses valeurs à plusieurs générations d'élèves, convaincu de leur portée universelle et intemporelle.

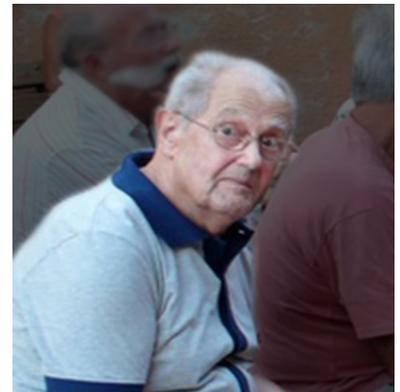
Passionné par la « chose publique » et dévoué à l'intérêt général, nul doute qu'il inspira en partie mon

engagement à la mairie du Cannet des Maures. Modeste autant que cultivé, lors de nos fréquents échanges, il insistait sur la rigueur dans la gestion du bien public, la persévérance et la patience.

Il développait régulièrement l'importance de la connaissance et de sa transmission, passion que nous avons en commun avec notre regretté ami Jean-Yves Gosse*.

Avec son épouse Simone partie quelques années plus tôt, ils étaient si fusionnels que la solitude devenait insurmontable.

Qu'il repose en paix aux côtés de Simone et Jean-Yves au panthéon des instituteurs formés à l'école de Jules Ferry.



Mes pensées vont à sa sœur Josette et à son cher fils, Alain.

Adesias Rénié de la Mauro.

Jean-Luc LONGOUR

* Jean-Yves GOSSE, ancien Conseiller départemental pour le canton du Luc (décédé le 22 septembre 2007)

ESPACE RÉSERVÉ AUX ÉLUS DE LA MAJORITÉ

En réponse à la «tribune» d'Alain FABRE, article paru dans le VM du 19/03/2016.

Le groupe majoritaire, choqué par les propos de l'ancien Maire, Alain Fabre, tient à apporter quelques commentaires.

L'ambition première des politiques locales reste l'intérêt des populations, aujourd'hui pourtant, les Cannetois sont touchés individuellement et collectivement par le recours d'Alain Fabre et consorts*. A aucun moment il ne fait référence à cette notion d'intérêt général pour légitimer son action: c'est un concept qui lui semble bien étranger. Son propos se borne à énoncer des généralités creuses de tout sens, et à proférer des jugements personnels allant jusqu'à qualifier outrageusement le Maire de «gourou»; comme si la mairie était un lieu de secte avec pour adeptes des élus suivant naïvement et aveuglement un guide spirituel, leur édile.

Manifestement emporté par sa haine et sa rancœur, Alain FABRE a perdu son sang froid. Il confond intérêt personnel et intérêt général et se méprend sur notre «groupe». Notre équipe est unie, elle est solidaire

et travaille quotidiennement autour du Maire pour améliorer la vie des Cannetois et l'image du Cannet des Maures.

L'ancien Maire ose prétendre que son absence depuis 8 ans du Conseil Municipal est une «stratégie», qui lui permet de «rester informé sur l'action municipale, témoigner et si nécessaire agir». Il nous permettra de douter de son réel engagement dans les affaires de la cité et de son amour pour les Cannetois. En 8 années, son action se résume à des recours devant les tribunaux, aboutissant à un blocage de la commune et à un retour en arrière de 10 ans avec un POS incompatible avec les besoins de la population.

Le groupe majoritaire plaint Alain Fabre qui, du fait de son «action» et selon ses termes en «remplissant son devoir de Conseiller municipal», n'a «réussi» qu'à déclencher une bataille judiciaire dont les Cannetois sortiront blessés, alors que seule la rancune personnelle semble l'animer pour salir et insulter les élus en place, fuir toute forme de débat, et mettre en difficultés bon nombre de concitoyens...

... Les Cannetois seront juges.

** liste des colistiers Fabre et consorts : M. Christian BERNARD, M. Paul BERNARD, Mme Véronique BOURASSET, M. Alain DUDON, M. Jean-Marc FREGNANI, M. Jean-Claude GIRAUDO, Mme Gisèle LACASSAGNE-MARIOL, M. André MASSA, M. Jean-Paul VINCENT*

ESPACE RÉSERVÉ AUX ÉLUS DE L'OPPOSITION

Chers cannétois(es) nous tenons à vous rappeler que nous restons à votre écoute, Claudine Dudon et Alexandra Montalescot. Nous nous renseignons au mieux concernant les dossiers dont vous nous avez fait part et ferons les interventions qui sont de notre ressort si nécessaire.

Le dossier qui fait couler de l'encre actuellement est le PLU et la décision du Tribunal Administratif de l'annuler dans sa totalité. Effectivement nous n'avons pas tous les éléments en notre possession, mais il est clair qu'il y a eu des négligences de la part de la municipalité, qu'il faut donc faire le nécessaire dans le respect des réglementations en vigueur.

Nous ne souhaitons pas rentrer dans les polémiques inutiles, mais restons vigilantes à la bonne gestion des dossiers concernant les cannétois et cannétoises.

Bien à vous Claudine et Alexandra

Le mot Provençal

Lou Canet , bèn mai estendu que sei vesin, a eireta d'uno diversita que fa lego.

Le Cannet, bien plus étendu que ses voisins, a hérité d'une diversité qui fait des envieux.

Jo : La vio aureliano èr un testimoni leissa pèr lei Rouman e subre-tout lou Forum Voconii uno vertadiero banco d'escàmbi tant d'idéio que de coumerço. Tant, lei vesin aurièn vougu lou situa au siéu; mai lei cavàgi an fa nèisse lei provo.

Jo : La voie aurélienne est un témoignage laissé par les Romains et surtout le Forum Voconii, une véritable banque d'idées et de commerce. Les limitrophes auraient bien voulu le situer chez eux, mais les fouilles ont fait naître les preuves.

Jan : E la gleiso Sant Michèu? M'an di que si batejavo Sant Louei dins un tèms. Er uno bello capello que sèmblo apara lou vilàgi nou. Lei douei sant pachejon, lou tron faço au sage ; si debequignon pas. M'an di que l' avié un tèmple meme. Aquelo coualo erne soun bàrri à la visto superbo fòu l'apara dòu betun. E ti pàrli pas dei minerau souto terro: la baussito, lou couire, lou ploumb, l'argènt e meme l' uranium.

Jan: Et l'église Saint Michel? On m'a dit qu'elle était baptisée saint Louis, fut un temps. C'est une chapelle superbe qui semble protéger le village neuf. Les deux saints pactisent : le «tonnerre» face au «sage» ; ils ne se querellent pas. L'on m'a même affirmé qu'il y avait un temple! Ce promontoire avec son rempart à la vue superbe, il faut le protéger du béton. Et je ne parle pas des minéraux sous terre : la bauxite, le cuivre, le plomb, l'argent et même l'uranium!

Jo : L'eiretàngi, èr bèn bèu, mai, noun suidamen fòu lou counserva, l'entreteni e meme lou faire enfenta. Lei routo an greia dins la depressien permiano; lou camin de ferre a pas manca lou Canet, l' a meme uno baso pèr leis «hélicoptères» reputado, uo estacien meteorolougico. Segur, a fougu si batre pèr bèn marca que tout acò èr nouastre, èr au Canet. Leis elegi an pas d'oblida lei jue e aussi l'acamp de tout ce que pòu reviha l' esprit eme la mediatèco e lei douei belleis escolo. Tout acò èr pèr chascun e pèr tòutei, fa partido dòu «Patrimoni». E l'a bèn d'autrei proujet qu'esperon d'èstre réalisa; èr ps fini !

Jo: L'héritage, c'est bien beau, mais non seulement il faut le conserver, l'entretenir, mais le faire

«enfanter». Les routes ont germé dans la dépression permienne le chemin de fer n'a pas manqué le Cannet ; sont nées la base réputée d'hélicoptères et une station météorologique. Evidemment, il a fallu se battre pour bien marquer que tout cela est nôtre et au Cannet. Les élus n'ont pas oublié les jeux et aussi le rassemblement de tout ce qui peut réveiller l'esprit avec la médiathèque et les deux belles écoles. Tout cela constitue le «Patrimoine». Et bien d'autres projets attendent leur réalisation; l'embellie est en marche constante.

Jan : Vé ! li manco que la mar e encaro , mi siéu leissa counta que lei Mauro èron uno isclo enviroûtado pèr la mar «Silurienne» e que si poudié veni en barco au vièi Canet. Segur, l'a 290 millien d'annado. A sa plaço, la terro roujo que nourris la vigno e douno un «rosé» que fa canta. Segur, tant de vio, de rail, de veituro, de gènt que circulon fa fouaço brut. Mai se voualèr vièure dins lou silènci, l' a enca de de ròdou isoula pèr lei gousto-soulet.

Jan: Tiens! il ne manque que la mer et encore, je me suis laissé conter que les Maures ont été une île encerclée par la mer Silurienne et que l'on pouvait accoster, en barque, au vieux Cannet. Bien sûr, il y a 290 millions d'années. Dans son lit, la terre rouge nourrit, de nos jours, la vigne et donne un «rosé» qui fait chanter. Fatalement, tant de voies, de rails, de voitures, d'individus qui circulent, ça cause du bruit. Mais si tu veux vivre dans le silence monacal, il existe des lieux isolés pour les égoïstes.

Jo : Passat, presènt, veni; tout si ligo; èr un caminamen, uno vido que countinue . Lou simbole èr aquelo passarelo qu' encarnbo lou carnin de ferre e ei TGV e unis lou vilage , la salo dei fèsto e lei jue. Vai ! pouden èstre fièr de vièure au Canet.

Jo: Passé, présent, futur, tout est lié; c'est un cheminement, une vie continue. Le symbole, c'est cette passerelle qui enjambe la voie ferrée et ses TGV et unit le village, la salle des fêtes et les terrains de jeux. Allez! nous pouvons être fiers de vivre au Cannet!

LA CANNETOISE

Le Cannet des Maures



13^{Km}

6^{Km}

COURSE
ENFANT
GRATUITE



Départs à partir de 16h30

JEUDI 05 MAI 2016

Animations & restaurations sur place

www.lacannetoise.com

